

Comité syndical du 11 octobre 2022

Liste des délibérations

(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Numéro	Objet	Vote
17/2022	Approbation du compte-rendu du 29 juin 2022	Approuvé
18/2022	Accueil d'un nouveau représentant titulaire de la communauté de communes du Val Briard	Approuvé
19/2022	Approbation des modalités de remplacement de la Vice-Présidente démissionnaire	Approuvé
20/2022	Election de la 10 ^{ème} Vice-Présidente au sein du bureau syndical	Approuvé
21/2022	Création d'un emploi permanent sur le grade de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe pour tenir compte de l'évolution des postes de travail	Approuvé
22/2022	Création d'un emploi permanent sur le grade d'attaché territorial pour remplir la fonction de chargé de missions mobilités territoire suite à la démission d'un agent	Approuvé
23/2022	Approbation de la charte d'engagement à signer avec l'opérateur retenu et autorisation donnée au Président de signer ladite charte	Approuvé